

## Délégation Départementale du Calvados

Caen, le 05 février 2015

Chers adhérents, chers bénévoles, chers amis

Imaginez que demain vous ne puissiez plus vous rendre dans les commerces proches de chez vous mais aussi dans tous les autres partout en France, que vous ne puissiez plus aller au cinéma ou au théâtre car les transports ne vous sont pas ou plus du tout accessibles en fauteuil roulant, imaginez aussi que les cabinets médicaux au pied de votre immeuble vous soient impossible d'accès vous obligeant à aller à l'hôpital et à attendre des heures pour une simple ordonnance... bref que votre vie se réduise à rester enfermée chez vous et tout cela le plus légalement du monde !!!

## Vous pensez que c'est un cauchemar ? Une fiction ? Une mauvaise blague ?

Et bien non, c'est ce qui risque d'arriver demain et qui doit être empêché aujourd'hui! Comment? En venant massivement manifester votre opposition à la ratification par le parlement de l'ordonnance du 27 septembre qui détruit la loi sur l'accessibilité de 2005! Il faut absolument se mobiliser pour peser sur nos députés, faute de quoi il sera trop tard définitivement!

Nous vous donnons donc rendez-vous pour un ultime rassemblement :

## Le mercredi 25 février 2015 RDV à 14 h 30 devant la Préfecture de Caen Nous vous invitons à venir habiller en noir, symbole de notre désarroi

Nous aurons besoin de beaucoup de monde ce jour-là :

Nous sommes tous concernés !!

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre.

Nadège DANIEL Représentante Départementale	Mathieu MAMBERTA Directeur
Rassemblement 25 février 2015 – Préfecture de Caen	
(coupon à retourner dès réception à : APF – 11 rue des Marchands – appt 1 - 14000 CAEN ou réponse par mail <u>dd.14@apf.asso.fr</u> ou par téléphone au 02 31 35 19 40)	
Nom Prénom	
☐ Je souhaite participer au rassemblement devant la Préfecture	
☐ Je souhaite participer mais j'ai besoin d'un transport pour me rendre à la Préfecture	
☐ Je ne souhaite pas participer au rassemblement devant la Préfecture	